

Rapport du comité d'investissement de la Fondation fransaskoise
pour l'année se terminant le 31 août 2018.

Chers membres de *la Fondation fransaskoise*,

À la fin de l'exercice financier, soit le 31 août 2018, le solde au compte d'investissement fut de 1 815 605 \$. Le solde au début de l'année, le premier septembre 2017, était de 1 548 509 \$. Au cours de l'année, nous avons contribué 100 000 \$ au fonds d'investissement. Le taux de retour pour les douze mois se terminant le 31 août 2018 était de 10,59 % après les frais de gérance — un retour très respectable. Les dépenses pour la période furent de 28 010 \$ ou à peu près 1,61 % des fonds sous administration à la fin de l'année.

Nous continuons à suivre la politique d'investissement adoptée le 21 avril 2012, qui nous demande de garder 50 % à 75 % en actifs ; le reste en obligations ou en espèces. À la fin de la période, nous avons 60 % en actifs, 39 % en obligations et 1 % en argent comptant ; en comparaison au commencement, ce fut 64 % en actif, 34 % au passif et 2 % en argent comptant. Nous avons trouvé que ses allocations nous ont bien servis, nous offrant de bons taux de retours sans exiger trop de risques.

Le comité d'investissement, Armand Lavoie, René Benoit, Francis Kasongo et Jacques Toupin, ne s'est pas rencontré avec notre gestionnaire M. Kyle Grenier, courtier chez BMO Nesbitt Burns, cette année financière. Quoique regrettable, le manque de réunion n'était pas critique pour *la Fondation fransaskoise* cette année, car il n'avait pas de changement à proposer d'un bord ou de l'autre.

Nous sommes heureux de pouvoir rapporter aux membres que tout s'est bien passé en 2017-2018 et que nous espérons de même pour l'année 2018-2019. Notre politique d'investissements comme modifiée le 21 juin 2017 est à jour et ne demande pas de changement pour le moment.

Le CA a formé un comité composé de Roger Lepage, Armand Lavoie, Francis Kasongo et René Benoit avec le but de développer une demande d'offres pour les services d'investissement. Ça fait plus de huit ans que nous nous servons de Nesbitt Burns, succursale de la Banque de Montréal. Par ordinaire, une réévaluation des services fournis se fait à peu près chaque cinq ans. Nous planifions faire appel d'offres pour des services de gestion d'investissement des banques : de Montréal, de la Nouvelle-Écosse, de Commerce et Toronto Dominion. Nous espérons pouvoir évaluer de différents points de vue et de philosophie d'investissement et peut-être même gagner un meilleur prix. Si tout va bien, l'exercice sera complété par la fin du mois de décembre.

Veuillez accorder, chers membres de *la Fondation fransaskoise*, nos salutations respectueuses,

Jacques Toupin, CFA, MBA
Pour le comité d'investissement de la Fondation fransaskoise,
le 1^{er} novembre 2018.